VENTES A L'ENCAN

PAR LOUIS C. SPEAR ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Augustin Poupari. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parolisse d'orleans — No. 102,665 — Division C — Par LOUIS C. 8PEAH, Encanteur. — Il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 31 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, le JEUDI, 11 septembre 1913, à midi, en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 30 juillet 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orlèans, Division D, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de livision — actuellement en congé, la propriété ci-après décrite pour le compte du la succession ci-dessus.

Un certain terrain, etc., erué dans le houveau faubourg Marigny, maintenant le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No. 1 dans le vieux carré No. 119, nouveau carré No. 1549, comprenant entre les rues Français. Hope, Duels et Touro, mesurant dans F. M. 60 pieds de face sur la rue Français par 120 pieds de profondeur.

CONDITIONS — Complant; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer en addition de l'enchère les taxes de ville et d'etat de 1913. L'acte de vende devant Alphonse J. Cuneo, notaire pour cette paroisse, au frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur on les acquéreurs au moment de l'adjudication à valeur sur la vente, août—10,47,24,31sepl—7,11

conditions. Complete the summer of the state of the state

Parkernaghan& Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE.

Des bons terrains à bâtir pour spéculer ou pour placer son argent. Mile Jeanne De Lassus et als. vs. Mile Delphine De Lassus et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COLR CIVILE DE DISTRICT POUR la Parroisse d'Orléans — No. 105,081 — Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet — JEUDI, le 21 août 1913, à midi, à

delet — JEUN, te 21 août 1913, à midi, à la Bourse des Proprietes Fonctères, No. 21 linge de la cour Givile de District pour la Parolise d'Orlèans, Division D, dans et signé le 30 juin 1913 et d'un jugement amendé et corrigé, rendu et signé le 38 juillet 1913 par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la sus-dite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intinuée. La propriete ci-aprés décrite à savoir:

Quatorze certains terrains, situés dans le Troisieme District de cette ville dans l'et toure par les rues Piety, Louisa, Josephin (maintenant Prieur), et par la rue Solidelle (maintenant Prieur), et par la rue solida (maintenant Prieur), et par la rue la la lautre et mesurent chacun trente et un (31 pieds de face sur la rue la lautre et mesurent chacun trente et un (31 pieds de face sur la due que la lautre et mesurent chacun trente et un (31 pieds de face sur la due que la lautre et mesurent chacun trente et un (31 pieds de face sur la due que la lautre et mesurent chacun trente et un (31 pieds de face sur la due que la lautre et mesurent chacun trente et un (31 pieds de face sur la due que la lautre et mesurent chacun trente et un (31 pieds de face sur la due que la lautre et mesurent chacun trente et un (31 pieds de face sur la due que la lautre la lautre et mesurent, chacun, trente et un (31 pieds de face su pour l'aince pout. Per l'ent general de vegle de vegle de la pour guatre dit, once doute. Prish but un tre l'ent peut de la contre de l'ent per l'ent peut de l'ent per l'ent peut de l'ent per l'ent peut de l'ent

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,188 — Division C — Avis est par le présent donne sux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Walter P. Braedin, administraleur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

HALL, MONROE & LEMANN, Avocais, août—0,13,18

Succession de Mattie May.

COUR CIVILE DU DISTRICT pour la Parroisse d'Orléans. — No. 105,257 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes sutres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivrout la présente notification les raisons (s'its en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Wallace L. Walker, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Graffier.

WIELIAM C. MCLEOD, Avocat.

8001-9.13,18

Succession d'August Franchint,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans -- No. 105,024 -- id-vision E -- Avis est par le présent don-né aux crèanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours orqui suivront la pré-ente notification les Traisons (s'ils en ont au peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présente par Mario Franchini, exécutirce lespour leaqueiles le comple man present par Mario Franchini, exécutrice les-tamentaire de cette succession, ne gerait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformèment au dit

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. GEO. MONTGOMERY, Avocat

#00t-6,10,15

VENTES A L'ENCAN

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un collage double agréable, Nos. 333-333 avenue St. Maurice, cola de la ruc Bienvenue, sur doux lots de terre; ainsi que deux iots vacants sur la ruc Bienvenue.

Succession d'Ellenne Courrege.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parolisie d'Orléans — No. 104,237 — Division E — A l'enchère. JEUDI, le 21 août 1913, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. It. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la parolise d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 juillet 1913 dans l'affaire ci-dessus qi m'a été adressé, le procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les dépendances y appartenant situés dans le Troistème District de cette ville, désignés par les Nos. 21 et 22 de l'Îlet No. 78, borné par les rues Bienvenne, Tricou, Pontaiba (anciennement rue Jumonville) et l'avenue St. Maurice sur le croquis d'arpentage par C. Uncas Lewia, sous-voyer de la ville, daté le 18 juin 1900 et annexé à un acte de vente par Mme J. M. Bonnéau à D. E. Segèrers, passé devant

NOUVELLE-ORLÉANS. Lne

Fred. F. Dupuy

CONSTRUCTEUR NAVAL-MECANICIEN

Bayon St. Joan près Dumains

PHONE MAIN 1952-L



VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENCAN

Par ERNEST A. CARRERE. Par ERNEST A. CARRERE ANNONCE JUDICIAIRE

EFFETS MOBILIERS

Succession de Joseph Courtade et épouse

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans — No. 105,235 — Di-vision B — En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge Un lot d'effets mobiliers et d'effets vision B — En vertu et conformement a un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D de la Cour Civile pour la Paroisse d'Orféans, daté du 18 juillet 1913, dans le cas sus-inituié, je proce-derai à la vente aux enchères publiques,

suivant inventaire enregistré. CONDITIONS—Comptant sur les lieux. EDOUARD C. CARRERE, Encanteur. août-5,10,15

COTTAGE SIMPLE 1240 RUE DAUPHINE, COIN BARRACKS

LE JEUDI 4 SEPTEMBRE, 1913 à MIDI des Propriétés Foncières. 311 rue Baro

la Paroisse d'Orléans, Division C.
DAH ERNEST CARRERE. Encanteur, bu-PAR ERNEST CARRERE. Encanteur, bureau 806 rue Perdido — Le JEUDI, 4
septembre 1913, à midi, à la Bourse des
Propriètés Foncières. 311 rue Baronne,
dans le Premier District de cette ville,
en vertu et conformément à un ordre
issu, daté et signé le 31 juillet 1913 par
l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour
Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon.
E. K. Skinner, juge de la Division C, actuellement en congé, je vendrai en vente
publique la propriété suivante décrite à
savoir:

Savoir:

Lot No. 1, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 1240 rue Dauphine, dans
le Deuxième District de la Nouvelle Orléans dans l'Îlet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Hôpital et Barracks,
mesurant vingt cinq (25) pieds à la rue
Dauphine sur sotxante cinq (65) pieds,
cinq (5) pouces et quatre (6) lignes de

Succession de Joséphine Antoincite Stephany, veuve d'Adrien Siephany.

No. 38,396 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans, Division C.

DAN FUNCT. CARRENE E Francisco d'Oriéans, Division C.

conditions - Un tiers CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un, deux et trois ans de crédit, avec 8 pour cent par an d'intérèts depuis la date de l'adhidication jusqu'au moment du paiement. La partie de crédit devant être garantie par lien du vendeur avec les clauses de sécuritiés usuelles. Les taxes de 1913 devant être assumées par l'acquéreur en plus et en sus du prix de l'adjudication et l'acquéreur devant toucher les loyers seulement depuis et après la date de la signature de l'acte de vente. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant notaire qui sera désigné par l'encanteur; 10 pour pour l'acte de vente devant notaire qui sera désigné par l'encanteur; 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudica-tion en compte du prix de la vente ne portant aucun intérêt. ERNEST A. CARRERE. 806 rue Perdido. 8001-3,19,17,24,31-ept-4

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE SIMPLE

1023 RUE DÉSIRÉ

Entre les rues Remparts et St. Claude

Le Jeudi 28 Août, 1913 à midi

À la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

F. C. HUFF ET ALS vs LOUIS HUFF ET ALS

voies, privilèges, servitudes et pres-voies, privilèges, servitudes et pres-criptions qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ancien faubourg Montreuil, dans l'Ilot l'ancien faubourg Montreuil, dans l'Ilot juillet—27août—3,10,17,24,28

Avorats pour le demandeur.

Juillet 29,27août 3,10,17,21

No. 101,732 — COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION B.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Jureau 806 rue Perdido, le JEUDI, 28

août 1913, à midi, à la Bourse des Proprietées Foncières, 311 rue Baronne, dans
le Premier District de cette ville, en vertur en cour ouverte le 24 juin et le
rendu en cour ouverte le 24 juin et le
rendu en cour ouverte le 24 juin et le
rendu en cour ouverte le 24 juin et le
rendu en cour ouverte le 24 juin et le
rendu en cour ouverte le 24 juin et le
rendu en cour ouverte le 24 juin et le
rendu en cour ouverte le 24 juin et le
rendu en cour ouverte le 24 juin et le
rendu en cour ouverte le 24 juin et le
rendu en cour ouverte le 24 juin et le
roisse d'Orléans, Division D, agrissant
pour l'iton. Fred D, King, juge de la Division B actuellement en congé dans
le procès sus inituité, je procèderal a
le Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue
Baronne, en vertu d'un ordre signé le
procès sus inituité, je procèderal a
le procès sus inituité, je procèderal a
le procès sus inituité, je procèderal a
le procès sus inituité, je procèderal a
le procès sus inituité, je procèderal a
le procès sus inituité, je procèderal a
le procès sus inituité, je procèderal a
le procès sus inituité, je procèderal a
le procès sus inituité, je procèderal a
le procès sus inituité, je procèderal a
le procès sus inituité a propriéte
suivante décrite à savoir:

Un certain loit de terrain ainsi que
toutes les bâtisses et améliorations qui
toutes les bâtisses et améliorations qui
servine derrite à savoir:

ERNEST A. CARRERE.

Par N. J. CLESI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Hebert Fietcher. Le cottage moderne double, No. 934-936 rue Piety, contenant 5 chambres d'un côté et à chambres de l'autre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

AVIS DE SUCCESSIONS

incression d'Emma Williams, trute fe

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans — No. 105,354 — Di-vision E — Attendu que Peter J. Flana-gan, administrateur public, à présent une pétition dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succes-sion d'Eroma. Williams lettres d'administration dans le succes-sion d'Emma Williams, veuve de Jonas V. Martin, décédéé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix Jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dile pé-

tion.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR IL PA COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Uniéans — No. 199,237 — Di-vision B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'a-voir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les rai-sons (s'ils en ont ou peuvent en avoir-pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Annte B. Wellborn et Alfred Wellborn, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuve et succession, ne serait pas approuve et homologué et les fonds distribués con-

noniologué et les fonds distribues con-ormément au dit comple. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier. DENRY H. CHAFFE, Avocats.

PAR ALBERT PAUL

ANNONCE, JUDICIAIRE.

Cottage simple, No. 5151 rue Bourgogne entre les rues Flood et Andry successions de Matthew Green, connu aussi comme Eugene Green, et Rose

ou Rosie Williams, son épouse.

AVIS AUX CREANCIERS

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,505 — Di vision E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour tesquelles le compte final présente par Edward M. Robbert, liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fends distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Sour. Par ordre de la Sour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BEAUREGARD & WRIGHT, Avocats.
août-7.11.16

. T. Patterson Co., Ltd., vs. Port Burre Lumber Company. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'oriens — No. 90,166 — Di-vision D — Avis est par le présent don-né aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui d'avoir à décisire dans les dix jours qui suivront la présente notification les rai-sons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquels le comple provison à pré-senté par Interstate Trust and Banking Co., receveur dans cette affaire de cette auccession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués con-formément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffir BOBERT H. MARH, Avocat, août-1.5.10

GREEN PARK HOTEL

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

FORIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL

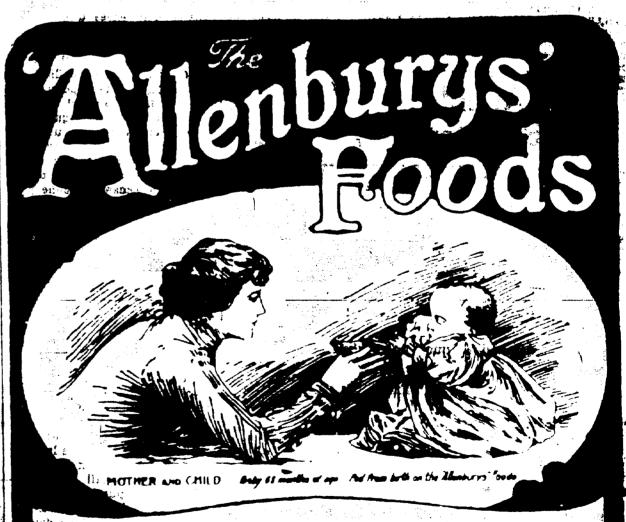
SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

ELYDE PARK ELOTEL

l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.



Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur genfant pour l'avenir. Un enfant mai nourri s'en ressent plus tard ; il n'argive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous sa pouvez pas nourr r votre enfant, donnez lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidop ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-des-

sous de 6 ou 7 mois Les "Allegburga" Fooda sont préparés de fagen à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement

'Allenburys' Foods'

Pamphlet traitunt de la Nourriture des Enfants, dunné gratuitement

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.